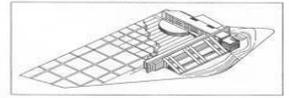


# UFR de MEDECINE de REIMS

## GUIDE DU CANDIDAT POUR LA SOUTENANCE DE THÈSE

### Contacts :

- Bureau des Thèses : 03.26.91.35.06 / [medecine.troisiemecycle@univ-reims.fr](mailto:medecine.troisiemecycle@univ-reims.fr)
- Bibliothèque Universitaire : 03.26.91.80.08 / [theses.busante@univ-reims.fr](mailto:theses.busante@univ-reims.fr)
- Cafet' (pot de Thèse) : [cafetsante51100@gmail.com](mailto:cafetsante51100@gmail.com)
- Corpo : 03.26.91.35.13



## **I. Documents à remettre à l'Université**

1. **Trois mois** avant la soutenance de thèse
  - **L'agrément de sujet de thèse**, signé par le Président et le directeur de thèse (doc n°3)
  
2. **Deux mois** avant la soutenance de thèse
  - **La déclaration sur l'honneur de non-plagiat** (doc n°1)
  - **L'autorisation de soutenance signée par l'ensemble du jury** (doc n°5)
  - **Le permis d'imprimer, signé par le Président du jury** (doc n°4)
  - **l'Attestation de relecture de la bibliographie et validation des mots-clés** (document remis par la Bibliothèque)
  
3. **Trois semaines** avant la soutenance de thèse
  - Transmettre le manuscrit de votre thèse aux membres du jury
  - Remplir la demande d'emprunt de toge(s) si besoin (doc n°11)
  
4. **Après la soutenance, DANS UN DÉLAI DE 15 JOURS** vous devez transmettre à la BU du pôle santé :

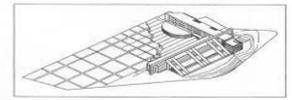
→ Vous pouvez consulter « **les modalités de dépôt** » (Doc n°13)

- La thèse, version soutenue ou corrigée si le jury a demandé des corrections, aux formats PDF et Word/LibreOffice
- Le formulaire « Dépôt électronique thèse d'exercice Médecine » complété et signé (Doc n°12)
- La « déclaration anti-plagiat » complétée et signée (doc n°1)

Le quitus vous sera transmis par mail à la réception du dossier complet et à condition que vous n'ayez plus de documents sur votre compte lecteur.

→ **L'ensemble des documents demandés en 1. et 2. doivent impérativement être déposés à la scolarité du 3<sup>ème</sup> cycle ou envoyés par mail à l'adresse suivante : [medecine.troisiemecycle@univ-reims.fr](mailto:medecine.troisiemecycle@univ-reims.fr)**

**La scolarité se chargera des récupérer la signature de Mme le Doyen, merci de ne pas lui transmettre directement vos documents.**



## II. Constitution du Jury

### **Pour les étudiants relevant de l'ancien régime (promotions antérieures à 2017)**

- a) **Pour toutes les spécialités, hormis celle de Biologie Médicale**, le jury, présidé par un professeur de la Faculté de Médecine de Reims, doit être composé d'au moins quatre membres, dont trois enseignants titulaires des disciplines. (Décret du 16 janvier 2004, article 21)
- b) **Pour la spécialité de Biologie Médicale**, le jury, présidé par un professeur de la Faculté de Médecine de Reims, doit être composé d'au moins quatre membres, dont un professeur titulaire de pharmacie et deux enseignants titulaires des disciplines médicales.

### **→ A titre dérogatoire, concernant la médecine générale :**

Extrait du PV du Conseil de Gestion du 23 octobre 2014

*« Jurys de thèse de Médecine générale :*

*Monsieur le Pr Fritsch sollicite les membres du Conseil sur la possibilité de remplacer dans les jurys de thèse de Médecine générale l'un des 3 membres titulaires par un Professeur ou un Maître de conférences Associé de Médecine générale. Toutefois, le Président du jury reste obligatoirement un enseignant titulaire.*

*Le Doyen soumet cette proposition au Conseil : celui-ci émet un avis favorable à l'unanimité.*

### **Pour les étudiants relevant du nouveau régime (promotions à compter de 2017)**

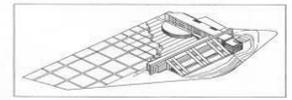
- a) **Pour la Médecine Générale**, le jury doit être composé de la manière suivante :

- Un président de jury, Professeur des Universités (PU de Médecine Générale ou PU-PH de Reims)
- Un 2ème membre universitaire (PU de Médecine Générale ou PU-PH, MCU de Médecine Générale, MCU-PH) ou un enseignant de Médecine Générale (PA-MCA)
- Un 3ème membre dont le choix est laissé libre

- b) **Pour toutes les autres spécialités**, le jury doit être composé de la manière suivante :

- Un président de jury, PU-PH de Reims
- Un 2ème et 3ème membre universitaire titulaire (PU-PH, PU, MCU-PH, PA, MCA)

► Pour les étudiants de troisième cycle des études de pharmacie affectés dans la spécialité **biologie médicale**, la thèse est soutenue devant un jury présidé par un professeur des universités titulaire des disciplines pharmaceutiques. Le jury de thèse est composé d'au moins 4 membres dont au moins 2 membres représentant



les spécialités médicales et pharmaceutiques désignés par le président de l'université sur proposition du ou des directeurs d'UFR concernés.

### III. Présentation de la thèse

#### 1) Règles de forme : la thèse doit respecter les critères suivants

- Dactylographiée
- Interligne 1,5
- Police : Times New Roman / Courier/ ou Arial, taille 12.
- Imprimée en recto simple sur papier blanc de bonne qualité (80 gr minimum) de formation A4 (210 mm x 297 mm)
- Reliée (seul le dos toilé est autorisé)

#### 2) Ordre de présentation

1. Couverture cartonnée présentée selon le modèle Document n°6.1 et 6.2 (article)
2. Page de titre reproduisant la couverture
3. Liste des Professeurs
4. Dédicace :
  - 1 page dédiée au Président de Thèse
  - 1 page dédiée aux juges
  - 1 page éventuellement dédiée aux professeurs, famille et amis
5. Opinions émises
6. Développement du sujet (Introduction / Développement / Conclusion)
7. Bibliographie
8. Table des matières
9. Serment d'Hippocrate
10. Permis d'imprimer
11. Couverture cartonnée similaire au modèle

### IV. Présentation du texte

#### 1) Cadre de frappe

Les dimensions à respecter sont celles indiquées sur le document n° 9

#### 2) Pagination

La numérotation prend effet dès le début de la thèse, mais ne doit apparaître qu'après le texte « *par délibération* ».

Elle s'achève en dernière page (sont ici compris la bibliographie et la table des matières).

Les numéros doivent être situés en haut et au centre des pages.

*(Si par exemple, vous comptez 9 pages au début de votre thèse, comprenant la liste des professeurs et les remerciements, votre numérotation ne sera visible qu'à partir de la page 10)*

#### 3) Présentation des tableaux, figures, graphiques, diagrammes et cartes

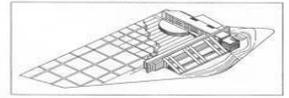
Pour les illustrations de ce type, il est préférable d'utiliser des documents « au trait », sans aplats de couleur, ni dégradés du noir au blanc.

L'illustration s'appuiera donc sur l'utilisation de symboles (ex : chiffres ou lettres romaines dans les diagrammes) ou de tracés au trait (ex : pointillés ou croisillons en cartographie).

Au-dessus de chaque tableau doit figurer le titre précédé d'une numérotation ainsi rédigée : Tableau I, Tableau II, etc...

La même règle est applicable aux figures, mais le titre sera porté au-dessous de la figure, précédé de l'indication : Figure 1, Figure 2, etc ...

#### 4) Pages surdimensionnées



Il peut arriver que les cartes, tableaux et graphiques soient supérieurs au format A4. Essayez de l'éviter dans la mesure du possible, en procédant par exemple, à une réduction par photocopie.  
En cas d'impossibilité, veillez à ce que ce type de document soit parfaitement plié.

5) Photocopies

Les documents photographiques doivent être nettement contrastés. Les exemplaires de Thèses déposés à la Bibliothèque peuvent être pourvus de copies couleurs ou scannés et non pas d'originaux.

6) Références bibliographiques et mots clés

Seules doivent figurer les références citées effectivement dans la Thèse, rédigées selon les règles fournies par la bibliothèque. La bibliographie devra être vérifiée par les bibliothécaires.

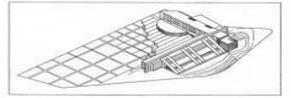
Les mots-clés proposés par le doctorant sont validés par les services de la bibliothèque, en conformité avec le thesaurus MeSH.

Ils doivent figurer au dos de votre Thèse.

Après avoir choisi le sujet de sa Thèse, l'étudiant est invité à prendre contact avec la bibliothèque de l'UFR de médecine dans les plus brefs délais pour :

- Commencer les recherches bibliographiques et recenser la littérature disponible (des séances individuelles d'aide à la recherche bibliographique sont proposées sur rendez-vous)
- Connaître les règles de rédaction d'une bibliographie : les normes de présentation sont disponibles sur le portail du SCD et des formations sont dispensées à la BU (formation outils – Rédaction à la bibliographie avec ZOTERO)

<https://www.univ-reims.fr/publier/theses-d-exercice-en-sante/theses-d-exercice-en-sante,21387,35528.html>



Document n°1

## DECLARATION SUR L'HONNEUR

Ayant été informé(e) qu'en m'appropriant tout ou partie d'une œuvre pour l'intégrer dans mon propre mémoire de spécialité ou dans mon mémoire de thèse de docteur en médecine, je me rendrais coupable d'un délit de contrefaçon au sens de l'article L335-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle et que ce délit était constitutif d'une fraude pouvant donner lieu à des poursuites pénales conformément à la loi du 23 décembre 1901 dite de répression des fraudes dans les examens et concours publics,

Ayant été avisé(e) que le président de l'université sera informé de cette tentative de fraude ou de plagiat, afin qu'il saisisse la juridiction disciplinaire compétente,

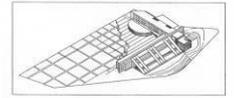
Ayant été informé(e) qu'en cas de plagiat, la soutenance du mémoire de spécialité et/ou de la thèse de médecine sera alors automatiquement annulée, dans l'attente de la décision que prendra la juridiction disciplinaire de l'université

J'atteste sur l'honneur

Ne pas avoir reproduit dans mes documents tout ou partie d'œuvre(s) déjà existante(e) à l'exception de quelques brèves citations dans le texte, mises entre guillemets et référencées dans la bibliographie de mon mémoire.

**A écrire à la main** : « J'atteste sur l'honneur avoir connaissance des suites disciplinaires ou pénales que j'encours en cas de déclaration erronée ou incomplète ».

**Nom et Signature du postulant**



Document n° 2

## THESE D'EXERCICE DE MEDECINE

### A L'ATTENTION DES MEMBRES DU JURY

Chers collègues, Chers amis,

Je vous prie de trouver ci-après un extrait du PV du Conseil de gestion du 25 octobre 2012 :

*"Le Conseil de Gestion engage les présidents de jury des thèses d'exercice de Doctorat en Médecine à n'accorder la mention très honorable avec les félicitations du jury qu'aux thèses présentées sous forme d'article soumis à une revue avec comité de lecture (avec accusé de réception de la soumission).*

*En cas d'article écrit en anglais, le résumé au dos de la thèse doit être écrit en français et l'article doit être introduit par un résumé détaillé en français."*

Cette disposition est applicable pour toutes les thèses d'exercice dont les titres nous sont soumis à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2012.

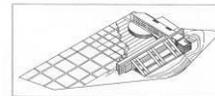
Vous vous êtes en effet aperçu qu'au fil des années pratiquement tous les impétrants bénéficiaient de la plus haute mention proposée.

Cette mesure permettra de distinguer ceux qui font l'effort d'écrire un article et surtout augmentera, nous l'espérons, le nombre de thèses publiées.

Veillez croire, Cher(e)s collègues, Cher(e)s ami(e)s, en l'expression de mes salutations très cordiales.

**Professeur BEDNAREK-WEIRAUCH Nathalie,**

**Doyen de la Faculté de Médecine**



Document n°3

## DEMANDE D'AGRÈMENT DE SUJET DE THÈSE

### ÉCRIRE EN MAJUSCULE

M. - Mme : .....

Né(e) le : ..... à .....

Adresse complète : .....

Interne en DES de : .....

Dernier diplôme obtenu : .....

Sollicite de M. le Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne l'agrément d'un sujet de Thèse préparé sous la direction du :

Dr - Pr : .....

En vue du diplôme d'État de Docteur en Médecine.

Sujet de la Thèse (**EN MAJUSCULE**) :

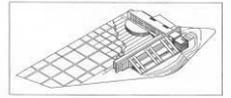
.....  
 .....  
 .....

Soutenance prévue le : .....

Fait à Reims, le :

Signature de l'interne :

<p><b>AGREMENT DU DIRECTEUR DE THESE</b>  <i>Pr / Dr.....</i></p> <p><b>A Reims, le</b></p>	<p><b>AGREMENT DU PRESIDENT DE THESE</b>  <i>Pr .....</i></p> <p><b>A Reims, le</b></p>
<p><b>VISA DU DIRECTEUR DE L'UFR</b></p> <p><b>A Reims, le</b></p>	<p><b>DECISION DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE</b></p> <p><b>A Reims, le</b></p>



## PERMIS D'IMPRIMER

M. - Mme : .....

Né(e) le : .....à .....

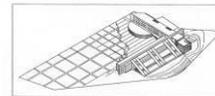
Adresse complète : .....

Interne en DES de : .....

Soutenance prévue le : .....

**VU, le Président de Thèse :**  
*Signature et cachet obligatoires*

**VU et permis d'imprimer, Le Doyen,**  
**Pr BEDNAREK-WEIRAUCH Nathalie**



Document n°5

## AUTORISATION DE SOUTENANCE

**ÉCRIRE EN MAJUSCULE (Rayer les mentions inutiles)**

M. - Mme : .....

Né(e) le : .....à .....

Est autorisé(e) à soutenir le .....

Une thèse de Doctorat en Médecine  générale  spécialisée

Sur le sujet suivant :

.....

.....

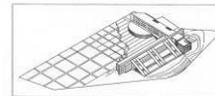
.....

.....

.....

Les membres du jury

<b>Membre n° 1</b> <i>SIGNATURE ET CACHET OBLIGATOIRES</i>	<b>Membre n° 2</b> <i>SIGNATURE ET CACHET OBLIGATOIRES</i>
<b>Membre n° 3</b> <i>SIGNATURE ET CACHET OBLIGATOIRES</i>	<b>Membre n° 4</b> <i>SIGNATURE ET CACHET OBLIGATOIRES</i>
<b>Le Président du Jury</b> <i>SIGNATURE ET CACHET OBLIGATOIRES</i>	<b>Le Doyen</b> <i>SIGNATURE ET CACHET OBLIGATOIRES</i>



**Document n°6.1**

**UNIVERSITÉ DE REIMS  
FACULTE DE  
MEDECINE**

**ANNEE 20 (1)**

**N° (2)**

**THESE  
DE  
DOCTORAT EN MEDECINE**

**(Diplôme d'Etat)**

**PAR**

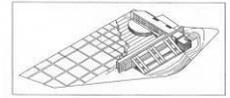
**NOM-NOM D'EPOUSE, Prénom  
date et lieu de naissance du candidat Présentée**

**et soutenue publiquement le..... 20..**

**Place réservée au titre de la thèse**

**PRESIDENT : M..... Professeur**

- (1) indiquer le millésime de l'année civile au cours de laquelle la thèse est soutenue  
(2) Le numéro de la thèse sera porté par le service de la bibliothèque après soutenance.



**Document n°6.2**

**UNIVERSITÉ DE REIMS  
FACULTE DE  
MEDECINE**

**ANNEE 20 (1)**

**N° (2)**

**THESE**

**DE**

**DOCTORAT EN MEDECINE**

**(Diplôme d'Etat)**

**PAR**

**NOM-NOM D'EPOUSE, Prénom  
date et lieu de naissance du candidat Présentée et**

**soutenue publiquement le..... 20..**

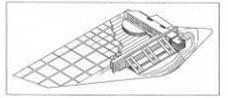
**Place réservée au titre de la thèse**

**PRESIDENT : M..... Professeur**

**Thèse sous forme d'article Article  
publié le : (3)**

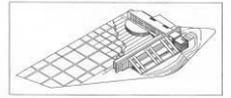
**Article en cours de publication (3)**

- (1) Indiquer le millésime de l'année civile au cours de laquelle la thèse est soutenue
- (2) Le numéro de la thèse sera porté par le service de la bibliothèque après soutenance.
- (3) Rayer la mention inutile



**Document n°7**

Par délibération en date du 09 février 1968, la faculté a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.



## SERMENT D'HIPPOCRATE

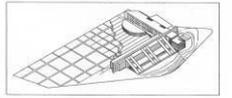
En présence des Maîtres de cette Faculté, de mes chers condisciples et selon la tradition d'Hippocrate, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine.

Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail.

Admis (e) dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe, ma langue taira les secrets qui me seront confiés et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime.

Respectueux (se) et reconnaissant (e) envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses. Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque.



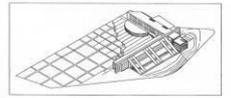
Document n°9

2,5 cm  
↓  
Numéro de page

2,5 cm

2,5 cm

2,5 cm



**Document n°10**

NOM, Prénom

Titre de la thèse

Thèse d'exercice. Mention « Médecine générale » ou « Médecine spé ». Reims, l'année

---

RESUME

---

MOTS CLES

---

JURY

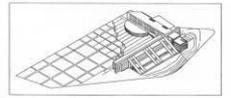
Mettre le titre de chaque membre du jury.

Président :

Assesseurs : **Directeur souligné**

---

ADRESSE AUTEUR (Facultatif)



## DEMANDE D'EMPRUNT DE TOGE(S)

Je soussigné(e) M. – Mme. ....  
né(e) le ..... à..... m'engage sur l'honneur à  
emprunter une toga le jour de ma soutenance de these de doctorat, le ..... à .....  
et, qu'à ce titre, je me dois de la redéposer le jour-même dans la salle des délibérations, dans le même état qu'elle  
m'aura été confiée.

*Merci de joindre une photocopie de votre carte d'identité à cette demande.*

*Si besoin vous pouvez emprunter des toges pour votre jury, merci de contacter directement la scolarité.*

**Nom et Signature du postulant**

Document n°12



# Dépôt électronique de la thèse d'exercice de Médecine

Composante de rattachement :

Intitulé du diplôme :

## RENSEIGNEMENTS SUR L'AUTEUR(TRICE) DE LA THESE OU DU MEMOIRE

NOM patronymique :

Prénom :

NOM marital :

Tél. \* :

Né(e) le :

Adresse électronique :

Adresse postale :

## RENSEIGNEMENTS SUR LA THESE OU LE MEMOIRE

Titre du travail :

Directeur :

Date de soutenance :

Note obtenue :

\*Utilisé uniquement pour vous joindre si nous rencontrons une difficulté à mettre votre mémoire en ligne

## Embargo

**A remplir par le directeur de thèse**

Le travail **ne présente pas de caractère de confidentialité avéré** : il est déposé en texte intégral sur <https://bu-documents.univ-reims.fr> et consultable dans l'établissement de soutenance et au sein de l'ensemble de la communauté universitaire par l'intermédiaire du PEB (Prêt entre bibliothèques).

Le travail **présente un caractère de confidentialité avéré** : il est déposé sur une archive jusqu'à la fin de la période de confidentialité, date à laquelle il sera placé sur <https://bu-documents.univ-reims.fr>

Précisez la date de fin de la période de confidentialité : .....

Fait à ....., le.....

Signature du directeur de thèse

## Autorisation de diffusion électronique

A remplir par l'auteur(trice)

---

Je soussigné(e) :

Auteur(trice) et signataire du travail mentionné ci-dessus, **CERTIFIE**

- ✓ Avoir signé la déclaration anti-plagiat
- ✓ Que le travail ne comporte pas de documents (images, figures, graphiques, tableaux, etc) pour lesquels les autorisations écrites de reproduction, de représentation ou de diffusion n'auraient pas été obtenues.  
Si cette clause n'est pas respectée, je dépose une « **version de diffusion** » expurgée des œuvres tierces pour lesquelles je n'aurais pas obtenu d'autorisation de reproduction.
- ✓ Que la version électronique déposée en version Word/odt et .pdf est conforme à l'exemplaire imprimé remis au jury (ou bien : la « version de diffusion » est conforme au texte de l'exemplaire imprimé remis au jury).
- ✓ Que le travail comporte les informations suivantes :
  - Nom de l'université (avec logo) et de l'UFR concernée
  - « Prénom, NOM »
  - Titre du mémoire
  - Intitulé du travail, spécialité
  - Nom du directeur : « sous la direction de M. ou Mme Prénom Nom »
  - Année universitaire
  - Table des matières
  - Références bibliographiques
  - Annexes et table des annexes
  - Une page comportant un résumé (environ 150 mots) et 4 ou 5 mots-clés en français (et facultativement en anglais)

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, l'auteur(trice) pourra à tout moment demander la rectification de ses données personnelles ou modifier l'autorisation de diffusion par l'envoi d'une lettre ou un courriel au service concerné. L'auteur(trice) renonce à toute rémunération pour la diffusion effectuée dans les conditions précisées ci-dessus.

Fait à ....., le .....

Signature de l'étudiant(e), précédée de la mention « bon pour accord » :



## DEPÔT

## DEPÔT ELECTRONIQUE DES THESES

Depuis janvier 2024, un service de dépôt au format électronique remplace le dépôt des 2, ou 3 selon la discipline, exemplaires papier de la thèse à la BU.

**Avant la soutenance**, procurez-vous les formulaires suivants auprès de votre scolarité :

- Dépôt électronique des thèses ou mémoires

Editez le rapport Compilatio de votre thèse (**thèses de Médecine uniquement**)

**Après la soutenance :**

- Le directeur de thèse valide le rapport Compilatio (**Médecine**)
- le directeur de thèse et vous-même complétez et signez le formulaire « Dépôt électronique des thèses ou mémoires »
- déposer la « Déclaration anti-plagiat » signée avant la soutenance
- déposez une copie Word et une copie pdf de votre thèse, les docteurs en Médecine déposent le rapport Compilatio, et les deux formulaires, sur le BV rubrique « Documents/Echange de fichiers » service FileSender : <https://filesender.renater.fr/>
- envoyez le lien généré à [theses.busante@univ-reims.fr](mailto:theses.busante@univ-reims.fr)

Un quitus vous sera renvoyé à la réception des fichiers de la thèse et des deux formulaires dûment remplis, à condition toutefois que vous soyez à jour de vos emprunts à la BU.

Les thèses seront déposées et consultables en intranet sur :

<https://bu-documents.univ-reims.fr>



## DEPÔT

## DEPÔT ELECTRONIQUE DES THESES

Depuis janvier 2024, un service de dépôt au format électronique remplace le dépôt des 2, ou 3 selon la discipline, exemplaires papier de la thèse à la BU.

**Avant la soutenance**, procurez-vous les formulaires suivants auprès de votre scolarité :

- Dépôt électronique des thèses ou mémoires

Editez le rapport Compilatio de votre thèse (**thèses de Médecine uniquement**)

**Après la soutenance :**

- Le directeur de thèse valide le rapport Compilatio (**Médecine**)
- le directeur de thèse et vous-même complétez et signez le formulaire « Dépôt électronique des thèses ou mémoires »
- déposer la « Déclaration anti-plagiat » signée avant la soutenance
- déposez une copie Word et une copie pdf de votre thèse, les docteurs en Médecine déposent le rapport Compilatio, et les deux formulaires, sur le BV rubrique « Documents/Echange de fichiers » service FileSender : <https://filesender.renater.fr/>
- envoyez le lien généré à [theses.busante@univ-reims.fr](mailto:theses.busante@univ-reims.fr)

Un quitus vous sera renvoyé à la réception des fichiers de la thèse et des deux formulaires dûment remplis, à condition toutefois que vous soyez à jour de vos emprunts à la BU.

Les thèses seront déposées et consultables en intranet sur :

<https://bu-documents.univ-reims.fr>